



SOCIÉTÉ AGRO-PASTORALE DE GUINÉE



**POLITIQUE ANTICORRUPTION ET
LUTTE CONTRE LES PRATIQUES
ILLÉGALES DE SOPAGRO**



www.sopagro.com



+224 620 45 14 85



contact@sopagro.com

1. Introduction.....	2
2. Engagement de SOPAGRO.....	2
3. Définitions Importantes	2
4. Mesures Préventives	2
a. Établissement de Normes Éthiques.....	2
b. Sensibilisation et Formation	3
c. Contrôles Internes.....	3
d. Clauses Contractuelles	3
5. Signalement des Comportements Non-Conformes	3
a. Canaux de Signalement	3
b. Protection des Lanceurs d’Alerte.....	3
6. Enquête et Réponse	4
a. Enquête des Plaintes	4
b. Actions Correctives	4
7. Responsabilités des Parties Prenantes.....	4
a. Direction de SOPAGRO	4
b. Employés	4
c. Partenaires Commerciaux.....	4

1. Introduction

SOPAGRO s'engage fermement à mener toutes ses activités avec intégrité, honnêteté et en conformité avec les lois en vigueur. Dans cet esprit, cette politique anticorruption et de lutte contre les pratiques illégales a été adoptée pour prévenir, détecter et traiter tout comportement déviant, assurant ainsi la protection de notre réputation et la confiance de nos parties prenantes.

2. Engagement de SOPAGRO

Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pratiques contraires à l'intégrité. Nos engagements incluent :

- Le respect absolu des lois anticorruption nationales et internationales, telles que la Convention des Nations Unies contre la Corruption.
- La mise en œuvre de mesures strictes visant à prévenir les pots-de-vin, la fraude, le blanchiment d'argent et toute autre forme de pratique illégale.
- La promotion d'une culture d'éthique et de transparence au sein de notre organisation et parmi nos partenaires commerciaux.

3. Définitions Importantes

a. Corruption : Toute offre, promesse, remise ou réception d'une gratification indue visant à obtenir un avantage injustifié.

b. Pratiques illégales : Toutes activités ou comportements en infraction avec les lois en vigueur, y compris mais sans s'y limiter à la fraude, le détournement de fonds, la falsification de documents et le blanchiment d'argent.

c. Violation de l'intégrité : Toute action ou omission qui compromet les principes d'éthique, d'équité et de transparence promus par SOPAGRO.

4. Mesures Préventives

a. Établissement de Normes Éthiques

SOPAGRO a mis en place un Code d'Éthique et de Conduite Professionnelle qui détaille les comportements attendus de tous les employés et partenaires. Ce document est distribué et enseigné à chacun dès son intégration.

b. Sensibilisation et Formation

- Organisation régulière de formations destinées à informer nos collaborateurs et partenaires commerciaux sur les lois anticorruptions et sur leurs responsabilités en matière d'intégrité.
- Diffusion de guides pratiques expliquant comment reconnaître et éviter les comportements frauduleux.

c. Contrôles Internes

- Mise en place de procédures rigoureuses pour vérifier et approuver toutes les transactions financières et les contrats.
- Renforcement des audits internes pour surveiller et identifier toute activité suspecte.

d. Clauses Contractuelles

SOPAGRO inclut des clauses anticorruptions dans tous ses contrats avec les partenaires et fournisseurs, garantissant le respect de cette politique par toutes les parties impliquées.

5. Signalement des Comportements Non-Conformes

a. Canaux de Signalement

SOPAGRO encourage ses employés, partenaires et tiers à signaler tout soupçon ou violation avérée de cette politique par le biais des canaux suivants :

- Un formulaire de signalement sécurisé disponible sur notre site internet.
- Une ligne téléphonique dédiée et anonyme, accessible 24/7.
- Contact direct avec le département Conformité et Intégrité à contact@sopagro.com ou via numéro +224 620451485.

b. Protection des Lanceurs d'Alerte

Pour garantir un signalement sans crainte de représailles, SOPAGRO protège strictement l'identité des lanceurs d'alerte. Toute forme de rétorsion ou de harcèlement à leur encontre sera fermement sanctionnée.

6. Enquête et Réponse

a. Enquête des Plaintes

- Toute plainte ou signalement fera l'objet d'une enquête approfondie menée par le département Conformité, en respectant la confidentialité des informations recueillies.
- Les décisions et conclusions seront basées sur des preuves objectives et dans le respect des droits de toutes les parties impliquées.

b. Actions Correctives

En cas de confirmation d'une violation :

- Des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement pour les employés impliqués.
- La résiliation des contrats des partenaires ou fournisseurs ne respectant pas nos standards d'intégrité.
- La notification des autorités compétentes pour les poursuites judiciaires, si nécessaire.

7. Responsabilités des Parties Prenantes

a. Direction de SOPAGRO

La direction doit veiller à l'application effective de cette politique et à fournir les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

b. Employés

Tous les collaborateurs doivent :

- Prendre connaissance et respecter cette politique.
- Signaler tout comportement suspect ou non conforme.
- Refuser toute demande de corruption ou de pratique illégale, même sous pression.

c. Partenaires Commerciaux

Tous les partenaires doivent adhérer à des normes similaires en matière d'éthique et de lutte contre la corruption. SOPAGRO travaillera exclusivement avec des entités partageant ces valeurs.

8. Amélioration Continue

Cette politique est revue régulièrement pour s'assurer de sa conformité avec les évolutions légales et normatives ainsi que les pratiques de l'industrie. Toute mise à jour sera communiquée à l'ensemble de nos employés et partenaires.

À travers cette Politique Anticorruption et Lutte contre les Pratiques Illégales, SOPAGRO s'inscrit résolument dans une démarche éthique et responsable. Nous croyons que la rigueur et la transparence sont les piliers d'une croissance durable et de la confiance mutuelle.

Pour toute question liée à cette politique, veuillez contacter notre département Conformité à admin@sopagro.com ou au +224 626219021.

10 JAN. 2023

Le Directeur Général



Eloi César TOULO